



La langue maternelle dans le système éducatif de Ndzuani (Comores) : politiques linguistiques et didactique du shikomor

The mother tongue in the Ndzuani (Comoros) educational system: language policies and didactics of Shikomor

DANIEL Riziki Souf

Doctorant

École doctorale « Langues, Littératures, Civilisation Étrangère et Dynamique de la
Modernité »

Université d'Antsiranana- Madagascar

Date de soumission : 04/11/2025

Date d'acceptation : 07/12/2025

Pour citer cet article :

DANIEL, R .S. (2025) «La langue maternelle dans le système éducatif de Ndzuani (Comores) : politiques linguistiques et didactique du shikomor», Revue Internationale du chercheur «Volume 6 : Numéro 4» pp : 1002-1026.

Résumé

Cet article a pour objectif de faire comprendre les enjeux politiques linguistiques et didactiques du shikomor dans le système éducatif de Ndzuani (Comores). En effet, les résultats montrent la vitalité de la politique linguistique dans le cadre de didactique de la langue maternelle, mais son issue demeure incertaine en raison de manque de manuels ou supports pédagogiques en la matière. Ainsi, la majorité d'établissements scolaires encourage largement la politique éducative de l'enseignement monolingue du français pour une raison fallacieuse de qualificatif de la zone source shikomophone, d'un point de vue anthropologique et sociolinguistique, à une sphère francophone de nature propagandiste pour une politique éducative linguistique. Naturellement, le processus de la didactique de la langue maternelle est possible, mais les paramètres de la mise en place pour son intégration concrète et efficace dans le système éducatif insulaire sont loin d'être réunies pour des raisons multiples. De surcroît, l'intérêt de recherche repose sur la didactique des langues donnant ainsi une image de réflexion sur l'innovation de l'enseignement du shikomor, une langue issue de variantes dialectales et raréfiée dans le processus de la communication écrite.

Mots clés : politiques linguistiques éducatives ; manuels ou supports pédagogiques ; shikomophone et francophone ; didactique des langues ; variantes dialectales ;

Abstract

This article aims to explain the education language policy issues and didactics of shikomor in the Ndzuani (Comoros) educational system. Indeed, the results demonstrate the language policy vitality in the context of the mother tongue teaching, but its outcome remains uncertain due to lack of manuals or teaching materials. Thus, most of educational facilities strongly encourage the educational policy of the French monolingual teaching for a spurious reason of qualification of Shikomophone source area, from an anthropological and sociolinguistic point of view, to a Francophone sphere of a propagandistic nature for an educational language policy. Of course, the didactics process of mother tongue is possible, but the implementation parameters for its concrete and effective integration in the island's education system are far from being met for multiple reasons. Moreover, the research interest is based on didactics of languages providing an image of reflection on the Shikomor innovative teaching, a language derived from dialectal variants and rare in the written communication process.

Keywords: education language policies; manuals or teaching materials; Shikomophone and Francophone; didactics of languages; dialectal variants;

Introduction

Dès l'ère soilihiste¹, le shikomor devient donc un outil pour promouvoir le projet et surtout pour créer un élan populaire, qui doit aboutir à l'avènement d'une nouvelle citoyenneté comorienne. Ainsi, la refonte de l'administration s'accompagne de l'intégration et de l'utilisation du comorien dans tous les actes afin de permettre à l'ensemble de la population de comprendre les enjeux et démarches et de garantir une meilleure efficacité des procédures (Ahamed, 2021). Durant la période révolutionnaire d'Ali Soilihi datant éphémèrement de 1975 à 1978, le shikomor était enseigné à l'école et jouissait d'un statut bien plus valorisé et reconnu que celui qu'elle a aujourd'hui (*cf., ibid., p.1*).

En effet, l'enseignement de la langue maternelle a été aperçu comme un instrument de propagande pour harmonisation du système éducatif national par le biais de la politique linguistique en faveur de contextualisation. Cependant, dorénavant il reste un outil communicatif obsolète faute d'élaboration des manuels scolaires adéquats. Son intégration en matière de l'approche communicative soulève une stigmatisation systématique pour son utilisation en classe de langue.

Afin de mieux comprendre notre recherche, nous nous posons les questions suivantes :

Quel rôle joue le shikomor dans l'enseignement à Ndzuani ?- et quels sont les établissements cibles utilisant la langue autochtone comme discipline d'enseignement / apprentissage ?

Quels sont les manuels ou les outils pédagogiques de shikomor en classe ? Quel serait ainsi le statut du français dans le processus de l'approche communicative en classe ?

Sur ce, notre réflexion est axée sur résultats / analyse et discussion de nos données pour la question de la politique linguistique dans le cadre du processus didactique de la langue maternelle (shikomor).

Nos hypothèses peuvent se présenter comme suivent :

- La langue shikomor demeure largement une communication orale, peu de manuels ou supports pédagogiques le décrivent pour le processus didactique ; il est bien crucial de codifier la langue maternelle pour intérêts didactiques en classe. Tout en se

¹ Pour marquer la période (1976 à 1978) du président révolutionnaire Ali Soilihi M'Tsashiwa. Pendant cette période, le shikomori a été utilisé comme outil de communication à travers la radio et des programmes d'alphanumerisation, comme l'*Alifube*, pour apprendre à lire et écrire dans cette langue en caractères latins. Le shikomori est une langue officielle des Comores depuis 1992, distincte du français et de l'arabe, qui sont également des langues officielles.

concentrant ici sur la théorie calvienne en matière de discours politico-linguistiquement correct ou discours PLC (Calvet, 1987, et Calvet, 2002) ;

- L'utilisation de shikomor en classe est considérée comme un signe de faiblesse en communication dans le cadre d'enseignement – apprentissage. Ainsi, bon nombre d'établissements l'interdisent dans l'utilisation en classe de langue ;

Cette recherche a pour objectif de mieux cerner et faire comprendre les enjeux politiques linguistiques éducatives sur le shikomor dans le processus didactique dans une sphère où le français s'impose dans toutes les disciplines, en tant que l'unique médium d'instruction. Aussi est – il de promouvoir une contribution au processus didactique de langue autochtone en faveur de contextualisation. En effet, l'idée fondamentale est de nous pencher sur la shikomorisation sur le plan du système éducatif national afin de pouvoir corriger *le tabou linguistique* sur l'utilisation de la langue maternelle dans le contexte scolaire.

De surcroît, l'insularité de Ndzuani comme l'archipel des Comores était sous le règne impérialiste français pendant X temps, elle connaît inévitablement des dilemmes dans le statu quo linguistique pour la langue vernaculaire en matière de didactique. Ainsi, selon Mohamed (2017), « Des sociolinguistes comme Louis-Jean Calvet, explique que le statut quo linguistique de beaucoup de pays anciennement colonisés réside dans le fait que les langues autochtones ont été réduites à la sphère culturelle. C'est-à-dire à un outil de communication entre les personnes appartenant à un même groupe. Ou bien à un outil qui permet de promouvoir les pratiques culturelles et coutumières d'un pays à travers l'art, la musique ou les danses (Calvet, 1999). Dans ce cas-ci, la langue comorienne est donc réduite à un usage vernaculaire, car elle « est utilisée par une communauté donnée, dans ses échanges intra-personnelles » (Leclerc, 1986, p. 524, in Mohamed, 2017).

Nous avons choisi l'intitulé de recherche, « *La langue maternelle dans le système éducatif de Ndzuani (Comores) : politiques linguistiques et didactique du shikomor* » pour porter une réflexion sur contribution au processus didactique de langue shikomor sur le plan du système éducatif de Ndzuani (Comores). Aussi, est –il de manifester l'intérêt d'élaborer des manuels scolaires adéquats pour l'enseignement de la langue vernaculaire répondant ainsi au contexte social.

L'intérêt de recherche repose sur la didactique des langues. Il donne une image à une réflexion sur l'innovation de l'enseignement du shikomor, une langue dans laquelle est issue de variantes dialectales, reste raréfiée dans le processus de la communication écrite.

1. Aperçu sur la langue et l'enseignement de shikomor

Le shikomor est une langue à syntaxe bantoue et au lexique fortement arabisé, francisé, swahilisé – résultat d'un ancien peuplement métissé arabo –africain. **Il est parlé aujourd'hui par environ un million de personnes, dont une importante diaspora, émigrée notamment en France depuis les années 1960².** Il est issu de quatre variantes, correspondant aux quatre îles de l'archipel : le shingazidja de la Grande Comore, le shindzuani d'Anjouan, le shimwali de Mohéli et le shimaore de Mayotte (Ahmed, 2021). En outre, par la présence accrue des Malagasy dans la vie contemporaine, le skikomor shindzuwani malgachisé par certaines minorités prend au fil de temps, au fur et à mesure, une dimension impressionnante dans la discussion dialectologique et sociolinguistique dans un contexte shikomophone.

Du point de vue morphologique, Il existe deux sortes pour transcrire le shikomor : d'aucuns s'expriment, d'une part, en caractères arabes appelé « alifube », d'aucuns, d'autre part, en caractères latins. Du point de vue sociale, ceux en transcription « alifube » sont considérés comme analphabètes pour l'usage de la langue française, et ceux pour caractères latins savent au moins lire et écrire le français. Ainsi, c'est la transcription en caractères latins qui est actuellement largement utilisé dans l'enseignement – apprentissage du shikomor.

En effet, en revenant un peu dans l'histoire, par les dires des anciens nous retenons que l'ère soihiste avait mis en place un mécanisme dans l'ensemble du territoire pour faciliter l'enseignement / apprentissage du shikomor. Dès sa disparition, la cadence de l'enseignement de la langue vernaculaire aurait été inactive .Et cela pose actuellement, certains problèmes dans des établissements interdisant strictement l'usage de shikomor en classe, pénalisant ainsi les élèves de perfectionner les aspects de l'interculturel en matière de didactique des langues. Des affiches symétriques comme « l'usage de shikomor interdit en classe » dans les écoles privées les plus réputées, exemple, *Halibou school de Mirontsy, Lycée Privé Kibala de Mutsamudu, Tchepé School de Pagé*, etc. , attestent ainsi la futilité de l'enseignement ou l'usage de shikomor en classe de langue, alors que nous sommes, bien évidemment dans l'espace shikomophone. De surcroît, les élèves – les apprenants communiquent en shikomor aussi bien en classe qu'en dehors de la salle. Ils ont mal à utiliser le français, qu'il soit à l'oral, qu'il soit à l'écrit, comme exhortent

² <http://lgidf.cnrs.fr/sites/lgidf.cnrs.fr/files/images/biblio.comorien.vf.pdf>, consulté le 15/09/2024 à 11h 35, a.m

les disciplines pour l'usage systématique de français par les élèves – apprenants en classe. Cela montre l'obligation de l'enseignant d'utiliser le français en classe coûte que coûte pour la compréhension des élèves, une langue qui ne leur appartient pas. Voilà pourquoi cela s'inscrit ainsi dans le dilemme pour l'usage de shikomor dans l'enseignement.

En ce sens, monsieur Daoud Tchepé, le directeur de l'établissement privé Tchepé School donne une vision presque commune avec celle de ses collègues respectifs :

« Les enfants doivent suivre impérativement la formation en français pour toutes disciplines, qu'il soit pour les disciplines linguistiques, qu'il soit pour les disciplines non-linguistiques, sans l'usage de la langue maternelle. Vous, enseignants de cet établissement, cherchez tous les moyens possibles en français pour que les élèves arrivent à s'exprimer en français. Si par exemple, un élève ne comprend pas un vocabulaire, cherchez un équivalent de lexique en français pour qu'ils puissent suivre en français les cours. Vous ne devrez pas oublier que le français fait l'objet de la création de notre établissement au service de notre région, de notre nation. » [Propos recueillis lors d'un entretien avec Daoud Tchepé, directeur du « Lycée privé Tchepé school » de Pagé, CIPER de Mutsamudu]

Nous constatons que les établissements privés entament une politique du monolinguisme de l'utilisation du français tout en occultant le shikomor dans l'enseignement – apprentissage, alors qu'ils devraient ainsi partager les mêmes initiatives du programme initiées et procurées par le Ministère de l'Éducation. Cela poussent les familles vulnérables et les invulnérables à scolariser leurs enfants dans les établissements privés dans le but de s'exprimer en français pour une réussite dans l'avenir. Convaincu, le français est une langue d'abondance, mais ils oublient qu'apprendre une langue qui n'est point la nôtre n'est pas un jeu par hasard en didactique des langues. Le marketing sur l'utilisation monolingue du français encourage le monde concerné à la scolarisation de leurs enfants dans les établissements privés sans bien tenir compte de difficultés qui en découlent à leurs regards. À cet effet, les difficultés enregistrées dans l'enseignement du français sous l'exclusion du shikomor sont enormissimes sur le plan linguistique, bien que les écoles privées prennent parfois le devant lors des classements des résultats des examens nationaux, notamment, les examens pour le Certificat d'études primaires, pour le Brevet d'études du premier cycle du second degré (BEPC) et pour le baccalauréat.

Or, dans les établissements publics certains responsables de l'éducation encouragent la stigmatisation de l'enseignement de shikomor alors qu'il est avalisé par les décideurs politiques pour son intérêt capital en matière de système éducatif national. Un inspecteur d'éducation régional sous l'indicatif d'appellation IGEN affirme ainsi :

« *Le shikomor n'est pas la bienvenue pour l'enseignement / apprentissage du français, car l'apprentissage d'une langue, quel que soit la langue, doit se faire par cette même langue et point barre.* » [Propos recueillis lors d'un entretien avec IGEN : code utilisé ici pour représenter sous l'anonymat un inspecteur de l'éducation]

De même, cette version est dans l'idéologie de la majorité des enseignants qui ont réalisé leurs études dans les pays arabophones, tels que, Arabe saoudite, Yémen, Syrie, Libye, Koweit etc. pensant que l'efficacité de l'enseignement ou apprentissage d'une langue se fait toujours par cette même langue. Mais ils oublient que s'ils y apprennent les études arabes en arabe comme l'unique médium d'instruction, c'est parce que ces pays sont des espaces arabophones. Cette hypothèse n'a guère point son utilité dans un espace shikomorphone où nous voulons nous afficher fallacieusement comme membres ou espaces francophones de nature par entière s'expliquant ainsi l'usage systématique monolingue du français en classe de langue.

La question se pose ainsi : Où et pourquoi enseigner le shikomor ?

Bien qu'en matière de la politique linguistique éducative, le shikomor reste une langue vitale pour acquisition des langues étrangères, seules les institutions publiques qui affichent s'attacher à l'usage et à l'enseignement de shikomor en classe. Nous allons énumérer ici les niveaux de classe de préscolaire à l'Université qui enseigne le shikomor dans le cadre de l'harmonisation du système éducatif national, des constats enregistrés lors de nos observations et nos entretiens, tantôt programmés, tantôt inopinés. Pour plus d'éclaircissements sur la question susmentionnée afin d'en pouvoir décortiquer, nous allons nous focaliser sur les propos de monsieur Abdallah Abdou, enseignant de littérature et chef de Mention de Département de Lettres Modernes Françaises, Centre Universitaire de Patsy. Néanmoins, il y intervient dans l'enseignement de grammaire structurale de shikomori. Nous retenons dans ses dires qu'il était stagiaire de la formation sur « l'intégration et l'enseignement de shikomor dans le système éducatif national » initiée par le linguiste M. A. Chamanga.

« *Dans notre Département, nous décernons l'intitulé du module : Initiation à la linguistique de la langue shikomor reparti en deux volets, en premier lieu – nous apprenons grammaire structurale de shikomori, ensuite – nous étudions grammaire structurale de shindzuani pour première et deuxième de licence. Compte tenu de décisions politiques, il est exhorté de promouvoir le shikomor dans le biais de son intégration et son enseignement dès le niveau primaire au secondaire et à l'Université. Il est ressenti comme une langue oubliée voire morte. Les gens commettent des erreurs en exprimant devant le public, dans cérémonies etc. Ainsi, la*

formation initiée par Chamanga prévoit – elle – la contribution à l’enseignement de shikomor dans les écoles coraniques rénovées. Par ailleurs, il est ici de faire apprendre les apprenants les deux langues, le shikomor et le français. C’est – à – dire, maîtriser de façon bilingue aussi bien le lexique, la structure grammaticale de shikomor que ceux du français.» [Propos recueillis lors d’un entretien avec Abdallah Abdou, enseignant et chef de Mention LMF [Lettres Modernes Françaises] du CUP [Centre universitaire de Patsy]

Nous retenons ici que le shikomor demeure vital dans le cadre de l’enseignement / apprentissage en classe de langue. Mais sa mise en pratique en didactique des langues pose des difficultés énormissimes. Cela s’ajoute également à l’insuffisance des manuels ou documents pédagogiques et des centres des formations continues procurant davantage les spécificités sur l’enseignement de langue maternelle. Par exemple, les ouvrages de Chamanga en général et en particulier ou d’autres linguistes y travaillant dans le domaine ne sont guère rassurants en matière de didactique pour enseignement de cette langue. En ce sens, le shikomor reste de nos jours une langue vierge malgré les efforts de longue date sur sa mise en pratique dans le système éducatif national. Il est donc nécessaire de réaliser des enquêtes et des productions sans cesse compte tenu de l’évolution quotidienne sur le plan sociolinguistique et socioculturel.

Dès le niveau primaire, les enfants doivent déjà être en contact avec le shikomor du point de vue sociodidactique. À ce stade, l’enfant commence à vivre avec sa culture tout en s’inspirant à la culture française dont l’objet de médium d’instruction dans toutes les disciplines au programme.

Aussi, madame Samra Inzoudine, la cheffe de Mention de l’IFERE, Centre Universitaire de Patsy, lors d’un entretien, affirme – t – elle de la façon suivante :

« Du point de vue politique éducative, l’enseignement du shikomor demeure capital dès le primaire au secondaire et à l’Université. Pour la Mention de l’IFERE de Patsy, nous disposons deux modules (structure de langue comorienne programmée pour L1 et didactique de la langue comorienne pour L2) pour enseignement du shikomor basé sur l’ouvrage de Chamanga. Au menu pour L1, il est de voir les composants et la grammaire de la langue shikomor et pour L2, il est ici question d’aborder les méthodes et les techniques de l’enseignement de la langue shikomor.» [Propos recueillis lors d’un entretien avec Samra Inzoudine, enseignante et cheffe de Mention de l’IFERE, CUP]

Comme l’IFERE est le centre de formation initiale des maîtres d’école pour primaire, il est une aubaine pour les futurs professeurs d’école de perfectionner le shikomor sur le plan linguistique afin de pouvoir gérer de façon autonome les défis de différentes situations

qui s'y imposent. Dans le cadre de primaire, un professeur doit être à la fois scientifique et littéraire, ainsi maîtriser le shikomor pour une séquence explicative dans différentes disciplines rend l'efficacité de la compréhension du cours chez les élèves / les apprenants. En conséquence, à force d'expliquer de façon monolingue en français sans moindre compréhension du cours par les élèves, ils risquent finalement de surmener ; ils apprennent des disciplines qu'ils ne comprennent rien dans la langue qui ne leur appartient point.

De même, un enseignant de primaire formé par l'IFERE de Patsy, monsieur Ibrahim Saïd Ali actuellement affecté dans le domaine de l'éducation privée au niveau régional dit ainsi :

« Le shikomor dès le primaire, nous renforçons notre identité et les élèves commencent déjà à ressentir leur civilisation à travers des focus sur des poésies, comptines et des chants traditionnels divers en shikomor et français (notamment, l'hymne national, les chants à vocation culturelle etc.). Le primaire est la base du secondaire // Aussi, l'enfant devrait –il être conduit à l'enseignement de la culture par le biais de l'apprentissage des langues shikomor et français // » [Propos recueillis lors d'un entretien avec Ibrahim Saïd Ali, directeur régional adjoint pour l'enseignement privé préscolaire et primaire de Ndzuani]

Nous comprenons ici que le primaire constitue la cible prioritaire de l'enseignement / apprentissage de shikomor parce que l'enfant est actif avec sa langue, son identité, sa civilisation renforçant ainsi son savoir – faire en culture générale dans une dimension pluridisciplinaire. Maîtriser la langue shikomor dès le primaire du point de vue didactique permet à l'enfant d'apprendre avec moins de difficultés les issues liées à la linguistique et enseignement dans son futur parcours scolaire. Et c'est ainsi donc où nous jugeons utile et riche l'usage et l'enseignement de la langue maternelle en classe.

Cependant, monsieur Ali Ben Youssouf, un enseignant primaire à la retraite, dans un entretien avec lui, déclare ceci :

« Il était dur pour moi de recourir au shikomor en classe pendant les séquences explicatives, car je ne trouvais pas quoi l'équivalent en français. // Les variantes de shikomor et la présence des parlers minoritaires me posaient de sérieux problèmes dans la traduction en français // j'étais obligé de parler français pendant les cours même si je remarquais que les explications en français n'étaient pas suffisantes ni satisfaisantes // » [Propos recueillis lors d'un entretien avec Ali Ben Youssouf, enseignant de primaire à la retraite]

Cela montre bien que pendant sa formation à l'institut de formation des enseignants et de recherche en éducation (l'IFERE), il n'avait pas eu des initiations pédagogiques en shikomor ; nous rappelons ici que, d'ailleurs, c'est au titre de l'année académique 2020 / 2021 que cette institution intègre les modules liés à l'enseignement de langue shikomor,

comme nous les avons enregistrés et énumérés ci –dessus [dans les assertions des interviews], dans le cadre de l'harmonisation du système éducatif national en matière de l'enseignement / apprentissage de langue autochtone initiée par le Ministère de l'Éducation. Entre autres choses, nous retenons que les variantes de shikomor, notamment le shikomor shindzuani, le shikomor shimaore, le shikomor shingazidja avec la présence des parlers minoritaires provenant des émigrants cosmopolites met à mal la traduction autonome de la shikomorisation. Cela s'explique en effet que cette diversité langagière engendre l'apparition de nombreux phénomènes (tels que les emprunts, l'alternance codique, etc.) que nous retrouvons aussi dans des interactions didactiques.

Exemple, *uraïsi wahatru amwemwa* [notre président bien aimé], ici nous avons le mot *raïs*, un emprunt standard d'origine arabe qui signifie *président*, ce morphème joue aussi un rôle de l'alternance codique de shikomor arabisé. En outre, des Comoriens emploient le mot *n'falume* pour désigner *président*, un emprunt standard de swahili, certains mêmes dans la communauté linguistique comorienne emploient le mot *président*, emprunt standard du mot français, etc. ; c'est ainsi donc que la shikomorisation dans le système éducatif nationale résulte en véritable dilemme malgré la contribution des ouvrages du linguiste Chamanga au développement traitant les spécificités morphologiques de shikomor dans sa structure grammaticale et phonologique ou phonématique.

Chaque jour, il peut apparaître un élément nouveau sur le terrain, et cela requiert des enquêtes et des recherches à cet effet. En conséquence à cela, les défis linguistiques et sociolinguistiques liés à l'usage et à l'enseignement / apprentissage de langue shikomor en classe demeurent énormissimes.

Sur ce, nous nous interrogeons inéluctablement sur la question suivante :

Comment faire réussir l'enseignement du shikomor en classe dans un espace jugé exolingue ?

Nous définissons de prime abord exolingue de la manière suivante, avant de quoi répondre à la question:

Le mot exolingue (ou *exolingual* en anglais) *pertaining to a series of utterances between two people who do not speak the same language* [L'équivalent de traduction française de la définition serait la suivante : *exolingue qualifie une communication ou un échange entre deux ou plusieurs personnes n'ayant pas la même langue maternelle.*](Dictionnaire Français – Anglais, fr.glosbe.com, / Étymologie de « l'exolingue », lalanguefrancaise.com,)

De surcroît, une situation exolingue peut entrer en combinaison avec une situation bilingue. C'est le cas lorsque les deux interlocuteurs – placés de manière asymétrique – ont choisi

d'utiliser la langue de l'un d'eux comme code préférentiel, tout en acceptant cependant que des éléments de l'autre langue puissent intervenir. Ce genre de situation apparaît lorsque la langue du partenaire faible possède une relative transparence pour le locuteur fort (p. ex. lorsque leurs langues respectives sont voisines, ou lorsqu'ils sont censés avoir des connaissances scolaires minimales de la langue de l'autre). Cf. p. ex. Lüdi 1989 (in Py 1995, p.) [<http://www.unine.ch>]

Dans cette optique, nous pouvons dire en effet que la langue shikomor et ses variantes dialectales, notamment le *shindzuani de Ndzuani* (Anjouan), le *shingazidja* de Ngazidja (Grande - Comores), le *shimwali* de Mwali (Mohéli) et le *shimaore* de Mahorais (Mayotte), et la présence des langues minoritaires prouvent à suffisance que l'anthropologie comorienne est sans équivoque un espace exolingue. Tout cela s'explique en effet que la langue shikomor entre dans la catégorie des langues bantoues. Nous le notons une influence importante de la langue arabe au niveau lexical, elle s'apparente beaucoup au swahili parlé tout le long de la côte est -africaine [Chamanga, Gueunier, 1977, in Mohamed, 2017]. L'auteur (*ibidem*) distingue en outre deux sous- groupes au sein de la langue : d'un côté le *shingazidja – shimwali*, de l'autre le *shindzuani – shimaore*. Il estime que cette distinction est nécessaire car l'intelligibilité est plus évident à l'intérieur de ces deux groupes, plutôt qu'entre eux, où nous remarquons qu'il y a un temps d'adaptation plus ou moins long [Chamanga, Gueunier, 1977 ; Lafon et al., 1988, in *ibidem*]. Effectivement, des différences lexicales peuvent opposer ces parlers dû à une vaste absorption culturelle et linguistique qui s'est faite au fil du temps (Swahili, Arabe, Hindi, Malagsy, Portugais et Français) dans chacune des îles qui compose l'archipel [*ibidem*].

Cependant, nous avons aperçu une intercompréhension entre les habitants des différentes îles [Nurse et al., 1985 ; cheikh Yahaya, 2012 ; ottenheimer, 2012, in *ibidem*].

Selon Dr. Nazir Abdallah, actuellement enseignant de linguistique à la Mention LMF, Centre Universitaire de Patsy, asserte ainsi :

« *Nous nous basons sur la grammaire structurale de shikomor. Les étudiants arrivent à suivre le cours en écoutant, en lisant et en écrivant tout en respectant les aspects linguistiques. Certes, nous parlons quotidiennement le shikomor mais il n'y a pas mal de choses à voir sur le contexte linguistique dans l'enseignement : l'ouvrage de Chamanga traite sur la grammaire structurale du comorien sous ses variantes dialectales. Nous enseignons le shikomor tout en nous basant sur l'environnement éducatif où nous nous retrouvons.* » [Propos recueillis lors d'un entretien avec Dr. Nazir Abdallah, enseignant de linguistique, Lettres Modernes Françaises du Centre universitaire de Patsy]

En clair, cette assertion montre une situation exolingue de shikomorisation, et le shikomor est ainsi enseigné compte tenu de ses caractéristiques géographiques. À cet effet, il est question de s'adapter à la dialectologie linguistique : si nous nous trouvons dans la zone d'étude de Ndzuani, nous devons alors nous focaliser sur l'enseignement de *shikomor shindzuanisé*, de même pour les autres parlers géographiques insulaires (notamment Mwali pour le parler *shikomor shimwalisé*, Ngazidja pour le *shikomor shingazidja* et Maore pour le *shikomor shimaore* ou *shikomor shimaorisé*).

Cependant, lors de nos observations programmées et certaines inopinées dans les classes secondaires, notamment les collèges et les lycées, nous n'avons rien constaté un quelconque usage ou enseignement de langue shikomor en classe. Parfois, les élèves communiquaient entre eux en langue vernaculaire dans un travail de groupe, mais l'enseignant leur interdisait et leur exhortait d'utiliser le français dans leur communication en classe. Nous avons appris lors de nos enquêtes que les collèges comme les lycées de Ndzuani interdisent l'usage et l'enseignement de langue shikomor en classe, qu'il soit enseignant, qu'il soit élève (par exemple, dans le complexe scolaire privé de Kibala de Mutsamudu, si un enseignant parle shikomor dans une séquence explicative en classe, il sera urgemment convoqué au bureau pour réprimande de la part de la direction, et si c'est le cas d'un / e élève, la punition deviendra ainsi inévitable,). Dans ce contexte, les institutions publiques comme privées pour l'enseignement secondaire partagent les mêmes disciplines sur l'exigence de l'utilisation monolingue de la langue française, le médium d'instruction malgré la décision politique de l'intégration du shikomor dans la praxis du système éducatif national.

2. Cadre théorique

Pour cerner les enjeux politiques éducatifs du shikomor, nous allons nous focaliser sur des documents traitant les politiques linguistiques de façon générale, tels que, collège de l'Assomption (2013/ 2014), Yasmina (2002), Calvet (1987) et (2002), Boyer (2010) etc. , et les aspects linguistiques ou sociolinguistiques aux Comores : que ce soit sur les variantes du shikomor, les influences du malagasy et du swahili, ou bien la place de la langue arabe dans la société comorienne, et les documents sur la théorie de la domination linguistique. Selon Bernard Cassen c'est « lorsqu'une langue prend le dessus sur une autre dans un rapport de force qui ne relève pas forcément de la démographie » [cassen, 2008, in Mohamed, 2017]. L'archipel se trouve dans ce cas de figure avec le français qui est utilisé dans les sphères de pouvoir alors que la majorité de la population parle le comorien. **Cette situation découle**

donc du passé colonial où les français installés sur les différents territoires avaient déclaré que leur langue serait celle d'usage, car beaucoup plus riche est intelligible, que les langues autochtones africaines (Lenoble-Bart, Tudesq, 2008, in Mohamed, 2017).

De ce fait, nous allons analyser les manuels scolaires ou les outils pédagogiques pour l'enseignement du shikomor afin de mieux recadrer notre recherche. Aussi, nous focalisons – nous sur des entrevues dont l'échantillon se compose 35 / 45 enseignants (cf., Daniel, 2024) pour mieux comprendre notre recherche. Ce ne sera pas l'ensemble de cet échantillon pour l'enquête lequel nous présentons ici. Donc, nous relevons la partie qui nous amène davantage à pouvoir répondre à notre problématique et élucider les hypothèses. Certains anonymats aux participants des entrevues ont été enregistrés. De surcroît, il en est utile de décortiquer le contexte politique linguistique de certains établissements, plus particulièrement les plus fréquentés.

1.2. Méthodologie

Cette recherche se base sur un corpus écrit et oral afin de pouvoir analyser le processus didactique du shikomor. À ce point, nous nous basons particulièrement sur les résultats de la question n° 5 de guide de l'entretien semi- directif : « *En matière de Discours Politico – Linguistiquement Correct, quelle serait la place de shikomor dans la praxis du système éducatif national ?* » [Voir annexe]

Parallèlement, nous analyserons les manuels ou les supports pédagogiques de shikomor, tels que, Chamanga, M. A., (2010, 2017). *Introduction à la grammaire structurale du comorien.* Volume II : le shiNdzuani, KomEDIT, Weber C., (2023). *Cours d'alphabétisation, Niveau 2- Français et Shindzuani...*

Aussi, tenons – nous compte des propos de certains enseignants ou des professionnels en éducation que nous avons pu entretenir en vue d'éclaircissements de notre problématique et ainsi de l'amélioration de cette présente [idem, 2024].

En outre, dans la situation linguistique, les articles de Chamanga, le premier linguiste comorien a pu tenter une codification avec les lettres latines, les ouvrages de Moinaecha Cheikh Yahaya qui est la directrice adjointe chargée de la recherche linguistique au Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique. Le couple Ottenheimer sont les premiers linguistes américains à avoir codifié le comorien pour des locuteurs anglophones. En effet, notre analyse se base également sur des ouvrages [Bourdieu, 1982 ; Leclerc, 1986 ; Calvet, 1999 ; Cassen, 2008], mettant en avant la contextualisation de chaque

territoire pour comprendre les dynamiques linguistiques dans leur aspect social et politique. De même, les différents rapports de l'ONU, de l'UNESCO et de l'OIF qui traitent de la vitalité des langues et des politiques linguistiques qui doivent être menées pour préserver les langues minoritaires sont des outils utiles pour effectuer une analyse critique de la situation aux Comores. Par exemple, certains des points énoncés dans le cadre méthodologique sur la vitalité des langues (notamment les points 3 et 5 sur l'attitude des membres de la communauté vis – à – vis de leur propre langue et les politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions) permettent de mieux comprendre, d'analyser et de critiquer les raisons de non – intégration, à ce jour d'un alphabet comorien dans tous les domaines de la société (Mohamed, 2017).

2.2. Résultats

Nous présenterons ici les résultats de l'entrevue semi – directive de la question n° 5, « *En matière de Discours Politico – Linguistiquement Correct, quelle serait la place de shikomor dans la praxis du système éducatif national ?* », des observations en classe et les supports ou manuels pédagogiques de shikomor. L'anonymat de certains participants aux interviews a été enregistré sans plus d'informations.

En effet, lors de nos interviews, nous avons pu constater que la majorité des enseignants (dans les 35/45, in Daniel, 2024) au sujet de la question n° 5 du semi - directif, soit 66,6%, affirme qu'il n'y a pas une véritable politique linguistique en matière de didactique du shikomor. Selon DRES, « *// la place de shikomor devrait constituer le socle pour l'éducation comorienne. //elle joue un rôle important pour assurer la continuité et la transmission des normes culturelles protégeant l'identité et la dignité culturelle de chacun // Cependant, nous devrions immortaliser l'enseignement de shikomor à travers l'usage des manuels ou supports par des activités et des thématiques contextualisées // tout cela dépend de de la politique et l'aménagement linguistique //* » [Propos recueillis lors des entrevues]

Les assertions des interviewers démontrent qu'il est difficile de définir la place de la langue maternelle dans le système éducatif faute de politique sur les supports pédagogiques en la matière.

Cependant, en matière de la politique éducative, le gouvernement a avalisé l'enseignement de la langue maternelle dans la praxis scolaire. Mais cette hypothèse demeure virtuelle, car la réalité sur le terrain est contradictoire des perspectives prescrites sur le papier.

Par ailleurs, pour mieux comprendre la question de la politique éducative linguistique en matière de didactique des langues, nous décrivons dans le tableau qui suit, le contexte particulier de la politique éducative de certains établissements lors de nos observations.

Établissements	Contexte politique éducative linguistique
Lycée privé Kibala de Mutsamudu	<ul style="list-style-type: none"> – Le français est un atout indiscutable pour la qualité d'enseignement dans les disciplines littéraires et scientifiques ; – L'utilisation de la langue maternelle en classe de langue fait l'objet d'une faiblesse pour la qualité d'enseignement / apprentissage des disciplines ; – L'exclusion de shikomor dans le curriculum d'études promeut un système scolaire solidement efficace en matière d'acquisition de français, en tant que le médium d'instruction. Les élèves comme enseignants doivent s'efforcer à s'accoutumer à l'utilisation du français à l'intérieur et à l'extérieur de l'environnement scolaire.
Halibou school de Mirontsy,	<ul style="list-style-type: none"> – Le shikomor n'a pas sa place dans les disciplines d'enseignement en classe ; – Il est indispensable que les élèves et enseignants s'adaptent à l'usage monolingue du français pour des résultats escomptés en matière de qualité d'enseignement et d'acquisition de savoir – faire.
Tchepe school de Pagé	<p>Dès l'élémentaire au Lycée, le français constitue la base des bases du programme scolaire. Les élèves et enseignants sont sommés de s'exprimer exclusivement en français pour un épanouissement de savoir – faire.</p>
Collège rural de Hombo	<p>L'utilisation de la langue maternelle en classe de langue constitue un handicap irréparable chez l'élève dans l'acquisition de français. En ce sens, ce dernier reste, a priori, la discipline des disciplines pour permettre à l'apprenant un horizon avantageux.</p>
Lycée Mixte de Mutsamudu	<p>L'utilisation de français en classe de langue demeure un impératif.</p>

EPP Soirhane II de Mirontsy, CIPR de Mutsamudu	<ul style="list-style-type: none"> - Les deux langues shikomor et français sont les priorités pour une bonne acquisition en matière de l'approche communicative ; - Les manuels pour enseignement de la langue maternelle devraient être produits afin de répondre aux besoins socio-scolaires [cf., propos recueillis lors de l'entrevue avec l'institutrice Faouzia Abdallah dudit établissement].
Institut de formation des enseignants et de recherche en éducation (IFERE) et Lettres Modernes Françaises (LMF) – Centre universitaire de Patsy [Ndzuani]	<ul style="list-style-type: none"> - Le shikomor est dans le curriculum d'études comme les autres langues étrangères, à l'instar de mandarin, l'arabe, l'anglais et français ; - Il est de promouvoir les outils pédagogiques pour permettre l'efficacité de l'enseignement / apprentissage de langue maternelle.

Source : (auteur)

De surcroît, dans le cadre des manuels ou supports pédagogiques, nous avons constaté en principe deux manuels [précités] pour didactique ou enseignement et linguistique du shikomor utilisés séparément, Weber (2023) et Chamanga (2010, 2017) dans les établissements respectifs : EPP Soirhane II de Mirontsy, CIPER de Mutsamudu et le Centre universitaire de Patsy. Ses supports sont en qualité d'enseigner les variantes de la langue shikomor compte tenu de ses caractéristiques géographiques cibles.

Dans cette optique, nous portons sur une discussion approfondie de nos résultats afin de mieux cerner notre recherche.

2.3. Discussion

Nous discuterons les résultats à la lumière des concepts théoriques. Il est question ici de nous pencher sur les supports ou manuels pédagogiques pour aborder la question de la politique éducative linguistique et didactique du shikomor. Pour rappel, la question n°5 du semi – directif fait état d'une analyse approfondie : « *En matière de Discours Politico – Linguistiquement Correct, quelle serait la place de shikomor dans la praxis du système éducatif national ?* ».

En clair, l'assertion de DRES précitée donne l'intérêt à l'utilisation de la langue maternelle dans le processus didactique en classe de langue. Cependant, la majorité des interviewers pointent une absence de la politique éducative linguistique pour une véritable didactique de la langue vernaculaire. Et, pour les établissements scolaires nous remarquons en général une mise à l'écart systématique de la langue maternelle dans leurs programmes scolaires au profit de la politique éducative de l'enseignement du français. Or, le français n'est pas la langue la plus utilisée par la population, et cela où constitue le véritable paradoxe en matière de la politique linguistique dans le système scolaire comorien. Ainsi, nous devons comprendre et retenir que l'utilité d'une langue, et surtout une langue maternelle ou vernaculaire, ne se limite pas sur la simple fonction de communication mais elle a aussi cette fonction de carte d'identité nationale et sert aussi la création d'une « conscience nationale » [gazette habarizacomores, 2018] :

« La langue est nécessaire à la constitution d'une identité collective, qu'elle garantit la cohésion sociale d'une communauté, qu'elle en constitue d'autant plus le ciment qu'elle s'affiche. Elle est le lieu par excellence de l'intégration sociale, de l'acculturation linguistique, où se forge la symbolique identitaire. Il est également clair que la langue nous rend comptable du passé, crée une solidarité avec celui – ci, fait notre identité est pétrie d'histoire et que, de ce fait, nous avons toujours quelque chose à voir notre propre filiation, aussi lointaine fût – elle » [ibidem, 2018,]

De surcroît, les raisons de la stigmatisation de la langue maternelle dans le système éducatif national se schématisent de la façon suivante :

- manque des manuels ou supports pédagogiques ;
- manque de vocabulaire scientifique ;
- problème de codification officielle de shikomor ;
- problème de ressources financières ;
- etc ;

Sur ce, il est l'intérêt ici de définir de prime abord la politique linguistique afin de pouvoir en décortiquer davantage. Plusieurs auteurs y ont travaillé, mais pour le principe nous retenons le cadrage répondant ainsi au contexte comorien.

Comme nous l'avons susmentionné, Ndzuani (Comores) est une sphère où coexistent plusieurs langues, des réflexions sur la gestion de ces dernières s'avèrent indispensable, **d'où l'attention sur la politique et l'aménagement linguistique comorienne [cf., ibidem, 2018].**

Pour mieux comprendre la notion de la politique linguistique, référons- nous aux principes de la schématisation définitoire suivante (Boyer, 2010) :

Politique linguistique


Planification / aménagement linguistique
mise en œuvre de dispositifs et dispositions
Interventions sur une langue**Normativisation**

planification du corpus :
 codification, standardisation

*Interventions sur les langues
en présence***Normalisation**

Planification du statut :
 Promotion de normes d'usage
 linguistique

Ce schéma de Boyer met en évidence le lien intrinsèquement indissociable de la politique et de l'aménagement linguistique. C'est ainsi où ces deux concepts se forment un bloc indémontable. Cependant, Jean-Michel Eloy affirme :

« Pour nous, parler de la politique linguistique n'est pas parler d'aménagement linguistique, les deux notions sont loin d'être équivalentes. L'étude qui suit, portant sur le discours d'évaluation, viendra le confirmer. « la politique linguistique » est à nos yeux un chapitre de la science politique, « une politique linguistique » est une réalisation ou un programme politique identifiable, enfin « l'aménagement linguistique » est l'ensemble des actes et des discours de mise en œuvre en œuvre d'une politique linguistique explicite, il s'apparente à une technologie. Le rapport de ces termes à l'étude du langage et des langages n'est bien sûr jamais simple et direct. » [Gazette habarizacomores, 2018]

Nous retenons la dernière définition dans la mesure où elle répond à l'analyse de notre sujet sur la politique linguistique de Ndzuani (comores) qui est « une réalisation ou un programme politique identifiable ». Mais qui manque de « l'ensemble des actes et des discours de mise en œuvre d'une politique linguistique explicite » donc l'aménagement linguistique. En effet, l'état comorien reconnaît trois langues officielles : le français, l'arabe et le *shikomor* [ibidem, 2018]. En dépit de cette politique linguistique qui reconnaît trois langues officielles, nous observons une situation diglossique très remarquable [ibidem, 2018].

« *Bien qu'il existe trois langues officielles, elles ne sont pas égales entre elles : c'est d'abord le français, notamment à l'écrit, puis le comorien (à l'oral) et, loin derrière, l'arabe.* » [ibidem, 2018]

En conséquence, bon nombre d'établissements scolaires trouvent l'intérêt de valoriser l'enseignement du français tout en occultant la langue maternelle. Selon l'auteur [ibidem, 2018], « *la langue shikomor est pauvre en vocabulaires* », nous devons utiliser le français parce que nous sommes francophones », « *parce que le français est une langue d'ouverture internationale* » Or, l'idée d'en admettre à une sphère francophone à cause de son passé colonial français, comme disent la majorité de gens, cela reste une hypothèse fallacieuse voire aberrante d'un point de vue linguistique et sociolinguistique. Le shikomor est un espace shikomophone d'un point de vue anthropologique, cela reste immuable quel que soit la propagande politique éducative par le gouvernement.

À ce point, la langue maternelle ou toute autre langue mérite une considération dans toutes les structures du processus didactique. Ainsi, en matière de discours politico-linguistiquement correct ou discours PLC, Calvet (1999) dresse un petit florilège :

- Toutes les langues sont égales
- Toutes les langues (au prix certaines d'un travail néologique) peuvent exprimer de la même façon tout le savoir humain
- Toutes les langues doivent être écrites
- Les langues minoritaires ont droit à une reconnaissance officielle
- Les langues, élément du patrimoine ou espèces menacées, doivent être protégées, au même titre que les baleines ou les bélugas
- Les locuteurs ont droit à un enseignement dans leurs langues premières
- Perdre sa langue c'est perdre ses racines, sa culture
- etc.

Par ailleurs, pour mieux comprendre la question de la didactique du shikomor, nous nous consacrons ici aux supports pédagogiques empruntés dans les deux établissements (EPP Soirhane II de Mirontsy, CIPR de Mutsamudu et Centre universitaire de Patsy).

Seuls les primaires et l'Université mettent en place l'enseignement du shikomor dans leurs curriculums d'études. Selon Abdou Abdallah, Chef de la Mention LMF, « *Bien que le gouvernement ait exhorté l'enseignement du shikomor dès la primaire au collège / lycée et à l'université, seules les primaires et l'université s'engagent ainsi à l'établissement de l'enseignement /*

apprentissage du shikomor » [propos recueillis lors d'un entretien avec Abdou Abdallah, chef de Mention LMF, centre universitaire de Patsy]

Compte tenu de notre travail sur le terrain, deux manuels font l'objet d'une discussion analytique au sujet du processus didactique du shikomor : « Niveau 2 – *Français et Shindzuani, cours d'alphabétisation* » de Coralie Weber et « *Introduction à la grammaire structurale du comorien, Volume II : le shindzuani* » de Chamanga.

« Niveau 2 – *Français et Shindzuani, cours d'alphabétisation* »

Dans l'EPP de Soirhane II de Mirontsy, CIPR de Mutsamudu, l'institutrice Faouzia Ahmed Abdallah nous expose ce manuel comme étant l'unique source pour recadrer l'enseignement bilingue français / shikomor. En effet, il aborde la culture comorienne de Ndzuani à travers un langage de français sur deux volets : l'interprétation des images et textes courts. En ce sens, l'élève apprend sa culture par le biais du français. Cela démontre combien la langue maternelle demeure incontournable dans l'enseignement du français dans le primaire.

En outre, nous retenons que le manuel de Coralie Weber est conçu pour enseignement / apprentissage bilingue français et *shindzuani*, il répond donc au parler géographique respectif. Il met ainsi l'accent sur la liste des mots français et *shikomor shindzuani* à travers une présentation visuelle des images. L'élève consulte, à la fois l'image, à la fois l'apprentissage de deux langues précitées. Dialectiquement, l'objectif résulte en savoir lire, écrire et parler le shikomor et français sur fond de traduction.

Par exemple, la page 15 –leçon 4 (les présentations familiales), un texte court étant exposé sur image et écrit : il interprète la tradition de Ndzuani s'appuyant ainsi sur un lexique bilingue, français et *shikomor shindzuani*, tels que, *À bientôt* (français) ; *ritsoonana* (*shikomor shindzuani*) et *au revoir* (français) ; *kwaheri* (*shikomor shindzuani*).

De même, les pages du manuel procurent un intérêt commun. Néanmoins, nous enregistrons un écrit restreint du shikomor par rapport à l'écrit du français. Le dilemme pour utilisation de ce manuel au primaire est qu'il est conçu faute de consignes pédagogiques en matière de didactique de ces deux langues précitées.

Le servir devient inutile pour certains enseignants parce qu'ils rencontrent que l'enseignement de shikomor est basé sur l'oral. À cet effet, les élèves comme les enseignants ne s'efforcent pas de gérer la question de langue shikomor en classe pour raison de non- évaluation.

De surcroît, nous retenons que ce manuel n'est pas efficace, car il n'y a pas des consignes pédagogiques pour enseigner les langues shikomor et français. L'avantage est qu'il est exposé

sur images dont l'interprétation facilite ainsi l'apprenant de se concentrer sur sa culture par le biais d'acquérir le français langue étrangère.

« *Introduction à la grammaire structurale du comorien, Volume II : le shindzuani* » de Chamanga

Dans le cadre de l'intégration de la langue maternelle sur le plan du système éducatif national, ce manuel procure les éléments essentiels de la morphosyntaxe et de la morphologie du parler shikomor pour servir de bases à des manuels scolaires et de vulgarisation.

En substance, il est composé des éléments linguistiques de tout genre, notamment, la grammaire, l'orthographe, la conjugaison, phonétique et phonématische, etc.

Par ailleurs, deux enseignants de LMF du CUP, Dr. Nazir Abdallah et M. Abdou Abdallah assurent l'enseignement du shikomor par le biais de cet outil pédagogique selon la répartition suivante (références aux propos recueillis lors d'un entretien) :

- Dr. Nazir Abdallah enseigne le **chapitre I sur introduction, sons et écriture de langue shikomor pour L1, et chapitre IV sur les déterminants pour L2** ;
- M. Abdou Abdallah s'occupe de **chapitre III sur le système verbal et le système nominal de shikomor shindzuani pour L3**.

Les étudiants sont en outre évalués dans la morphosyntaxe et dans la lexicologie. Des progrès ont été constatés, selon Dr. Nazir Abdallah, « *les étudiants sont braves dans l'apprentissage de shikomor, car ils arrivent à répondre aux questions et au travail requis en shikomor compte tenu de consignes pédagogiques formulées* » [propos recueillis lors d'entrevue avec Dr. Nazir Abdallah]

Le problème dans cette démarche est qu'il existe peu de sources de références en matière de didactique du shikomor. Un seul ouvrage destiné aux enseignants ne répond guère point aux besoins pédagogiques de l'enseignement / apprentissage du shikomor. Ainsi, un appel à contribution à l'harmonisation du système *shikomorisé* dans la praxis éducative demeure vital pour pouvoir répondre aux besoins didactiques et interculturels du pays. Aussi des enquêtes sur le terrain devraient-elles constituer un atout irréversible pour une communauté éducative juste et pragmatique dans le cadre de l'élaboration des manuels.

Conclusion

La politique linguistique et didactique du shikomor font l'objet des vives réflexions dans le système éducatif national sur sa pertinence par rapport à l'histoire, à la situation et aux besoins de la société comorienne. Comme souligne Mohamed (2017), « *Certes les politiques linguistiques sont délicates à mettre en place pour différentes raisons : passé colonial, les divergences*



entre les communautés (pour le cas des Comores on veut éviter qu'une variante prenne le dessus sur les autres), la difficulté à valoriser le comorien comme un moyen d'émanciper la population à plusieurs niveaux, les difficultés de réformer l'éducation qu'elle soit religieuse ou séculaire »

Cependant, les outils pédagogiques devraient constituer un atout incontournable pour une véritable mise en place de la politique linguistique éducative dans le cadre de l'enseignement du shikomor. Mais cela s'avère inopportun faute de ressources économiques, d'où l'intégration concrète de la langue maternelle dans le système éducatif demeure une fiction.



ANNEXE

Fiche élaborée pour l'enquête, (auteur, cf., Jose Pedro, 2018)

Guide de l'entretien semi – directif Guide de l'entretien (en français)

1. À votre avis, quel rapport existe –t – il entre la langue et la culture ? Quels sont ainsi les atouts sur l'usage du *shikomor* en classe dans l'enseignement du français ? (commentaire de la réponse)
2. Quel serait l'intérêt de la culture chez les apprenants pour l'enseignement des langues étrangères, en l'occurrence, le français ?
3. Vos apprenants s'intéressent – ils à la culture étrangère ? Que faites –vous, soit pour accroître la tendance ou pour inverser la situation ?
4. Le programme et les manuels d'enseignements de français aux Comores prévoient –ils d'aborder la culture étrangère ?
5. En matière de Discours Politico – Linguistiquement Correct, quelle serait la place de *shikomor* dans la praxis du système éducatif national ?
6. Pour l'enseignement du français aux Comores, quel est le pays de référence en matière de culture ? Pourquoi ?
7. Pendant votre formation ou dans votre expérience professionnelle, avez- vous entendu parler de l'approche interculturelle ? Si oui, comment la définirez –vous dans le cadre de l'enseignement / apprentissage ?
8. Bref, dites –moi, quel est l'objectif d'un enseignement basé sur l'approche interculturelle ? Qu'est-ce qu'on attend chez l'apprenant ?
9. Pratiquez – vous l'approche interculturelle dans l'exercice de votre métier d'enseignant de Français Langue Étrangère (FLE) ?
10. Si oui, expliquez ce que vous faites et donnez des exemples d'activités que vous pratiquez, en classe, dans le cadre de cette approche.
11. Que pensez – vous de l'hypothèse de l'exclusion de langue vernaculaire par certains inspecteurs pédagogiques régionaux voire nationaux dans l'enseignement / apprentissage de langue étrangère, notamment le français ?
12. La rénovation de la mise en œuvre de l'outil interculturel est- elle, selon vous, un instrument efficace pour les solutions de l'insécurité linguistique de vos apprenants en classe ?
13. Voudriez – vous ajouter quelque chose que jugez nécessaire dans cette discussion ?

Merci pour votre collaboration

BIBLIOGRAPHIE - WEBOGRAPHIE

Ahamed H. (2021). « Pour une sociolinguistique politique de la triglossie aux Comores de 1976 à aujourd’hui », NDR n° 66 – Mai 2021, Chercheure Associée au Centre National de documentation et de Recherche Scientifique Moroni (Comores).

Beacco, J. et Cherkaoui Messin, K. (2010). Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France. *Langue française*, vol.167 (n°3) pp.95-111

Boyer H. (2010). « Les politiques linguistiques », Mots. Les langages du politique [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/mots/19891>; DOI: <https://DOI.org/10.4000/mots.19891>

Bourdieu P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, p.244

Calvet L.-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Éd. Payot, Paris

Calvet L.-J. (1999). « Mondialisation, langues et politiques linguistiques » [<https://gerflint.fr/Base/Chine2/calvet.pdf>]

Calvet L.-J. (2002). Le marché aux langues. Les effets *linguistiques de la mondialisation*. Paris: Les Editions Plon. 220 pp.

Chamanga M. A. (2010, 2017). *Introduction à la grammaire structurale du comorien*. Volume II : le shiNdzuani, KomEDIT

Chamanga M. A. et Gueunier N. J. (1977). « Recherches sur l’instrumentalisation du comorien : problèmes d’adaptation lexicale (d’après la version comorienne de la loi du 23 novembre 1974) ». *Cahiers d’études africaines*, vol.17, (n°66 – 67), pp.213 – 239.

Cheikh Yahaya M. (2012). *Parler comorien*. Paris : JePublie, p. 301.

Daniel R. S. (2024). « Le shikomor pour enseignement / apprentissage du français langue étrangère : issue interculturelle de l’insularité de Ndzuani », Revue Internationale du Chercheur « Volume 5 : Numéro 2 » pp : 493 -516

« Dans l’Union des Comores, l’école est obligatoire de 6 à 15 ans », ifadem.org/fr/pays/comores,

Ebrahimi A. (2018). *L’acquisition de la compétence de communication dans l’enseignement du français langue étrangère, en contexte universitaire iranien*, thèse de doctorat dirigée par Pr. Julien KILANGA, Université d’Angers

Étymologie de « l’exolingue », lalanguefrancaise.com,

Gazette habarizacomores, (2018). « Politique et aménagement linguistique aux Comores : quels enjeux pour l'émergence du pays ? »

<https://www.habarizacomores.com/2018/01/politique-et-amenagement-linguistique.html>

Leclerc J. (1986). *Langue et société*. Laval : Mondia Éditeurs, p. 530.

Mohamed O. (2017). « La situation sociolinguistique des Comores : Enjeux et défis pour le développement », Essai présenté comme exigence partielle du programme de Maîtrise en sciences sociales profil développement international [disponible en ligne]

Nurse, D., Spear, T. et Spear, T. T. (1985). *The Swahili: reconstructing the history and Language of an African society, 800 – 1500*. Philadelphine: University of Pennsylvania Press, p. 160.

Ottenheimer, H. et Ottenheimer, M. (1976). *The Classification of the languages of the Comoro Island. Anthropological linguistics*, vol. 18(n° 9), pp. 408-415.

Ottenheimer, H. et Ottenheimer, M. (1994). *Historical dictionary of the Comoro Island*, (n° 59). Metuchen, New Jersey: scarecrow Press, p. 140;

Unesco. (2003). *Vitalité et disparition des langues. Rapport sur les langues en danger*, pp. 1-24

Unesco. (2008). *La situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes aux Comores. Rapport national dans le cadre de la conférence internationale sur l'éducation des adultes*, pp. 1- 21.

ONU. (2014). *Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, Rapport de l'évaluation finale pour l'aide au développement*, pp. 1- 130 .

Weber C. (2023). *Cours d'alphabétisation, Niveau 2- Français et Shindzuani...*

Yasmina Ch. (2002). « Mondialisation et politiques des langues » [disponible en ligne]